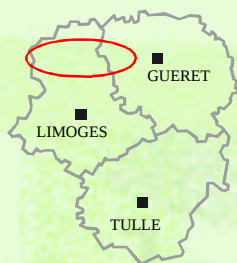




Vallée de la Gartempe et affluents





FICHE d'identité...

Nom: Vallée de la Gartempe
et affluents
Région: Limousin
Départements: Creuse (23)
Haute-Vienne (87)
Communes concernées: 23 en Creuse, 29 en Hte-Vienne
Superficie: 3 563 ha
Opérateur du Site: Conservatoire Régional des
Espaces Naturels du Limousin
Validation du Document d'Objectifs
par le Comité de Pilotage: le 7 octobre 2003



Le site Natura 2000 couvre une superficie de 3 563 ha, comprenant la vallée de la Gartempe de ses sources au département de la Vienne et celles de certains affluents : la Brame, la Glayeule, l'Ardour, le Rivalier, les petits affluents en amont de Gartempe. Il appartient aux régions naturelles de la Marche et de la Basse-Marche, situées aux confins nord-ouest du Massif Central. Il se poursuit dans le département de la Vienne en région Poitou-Charente.

Ce site s'inscrit à la frontière de deux grandes provinces géologiques : les plateaux cristallins du Massif Central pour sa partie Limousine et les

formations sédimentaires du seuil du Poitou-Charente pour sa partie aval.

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin a été désigné en tant qu'opérateur technique pour élaborer le document d'objectifs et pour mettre en œuvre les orientations de gestion.

A ce titre, cette association a organisé la concertation locale en relation étroite avec le Comité de Pilotage, et identifié les différents enjeux existant sur le site.



Le Moulin du Breuil au pont de Massugeon



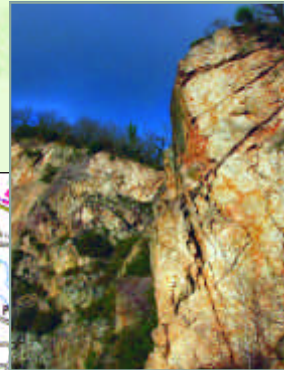
Ecrevisse à pieds blancs



La Brame vers le châ. de la Perrière



Carrière à Rancon



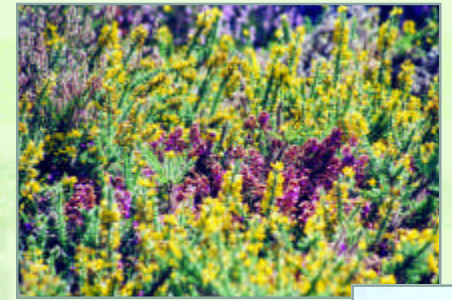
Eglise de St-Sornin-Leulac



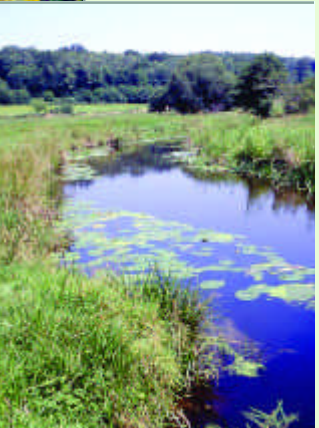
Viaduc de Rocherolles



Ajonc nain et callune



La Gartempe av. la Rebeyro



Asplenium foreziense



La Gartempe à Saint-Christophe



Les sources de la Gartempe à Périllat



Lande à Châteauponsac (Piliers de Lascoux)



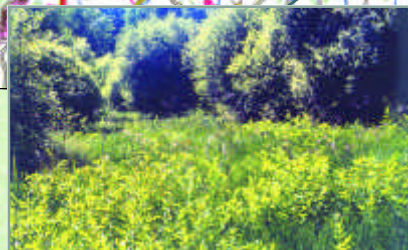
Châteauponsac



Amont de l'usine d'Etrangeloup



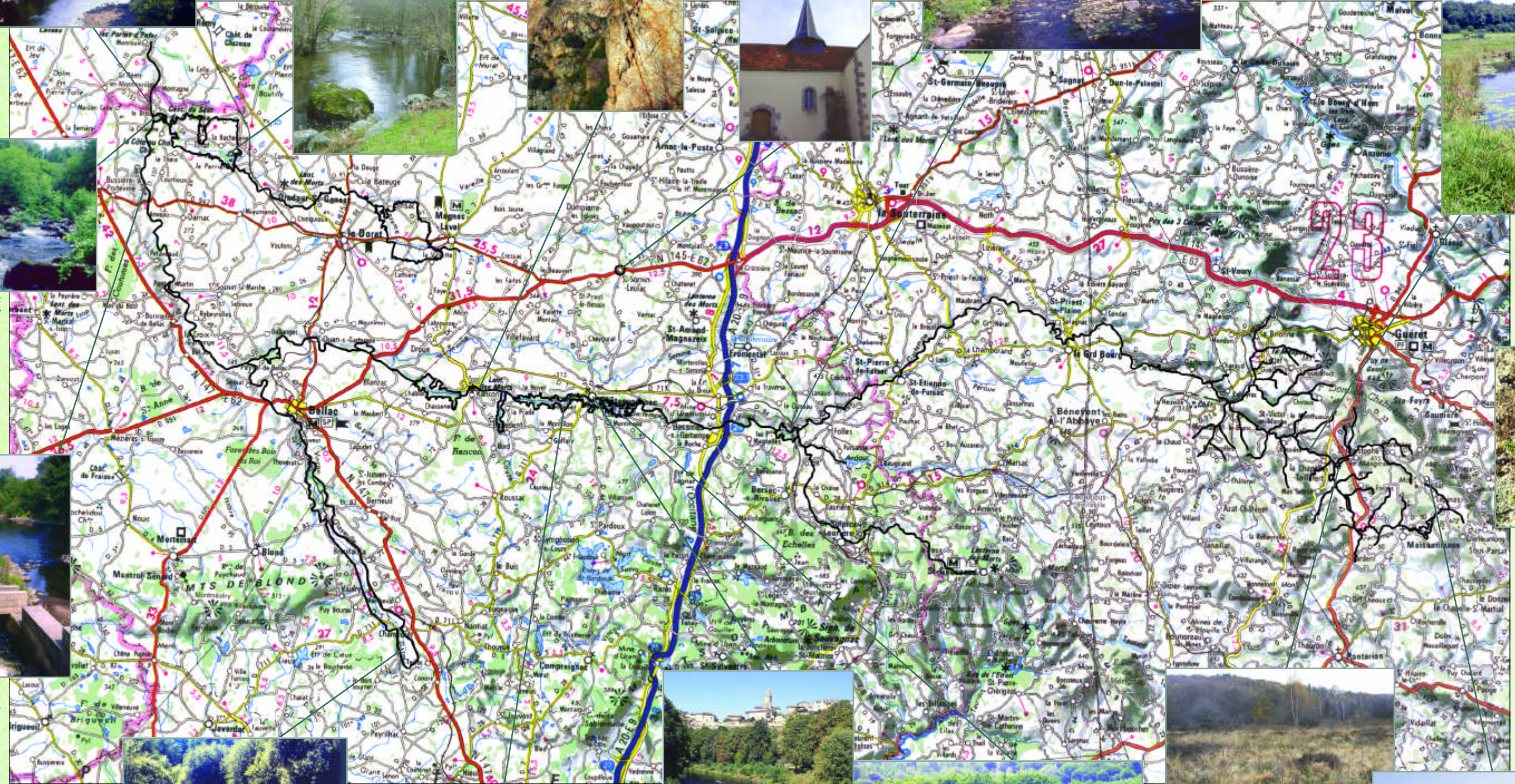
Mégaphorbiaies dans la vallée de la Glayeule à Chamboret



Passé à poissons au Moulin du Queyroux



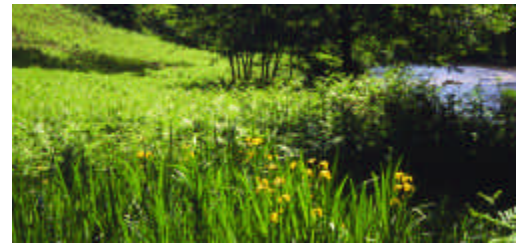
En aval du Saut de la Brame



DIREN Limousin
Scan 250 © © IGN 1999
Autorisation n°90-9068
Edition 2002

Site Natura 2000 = Zone
Spéciale de Conservation

ANALYSE de l'existant...



> Analyse écologique...

Ce site Natura 2000 présente une grande diversité écologique; il recèle dix milieux naturels et vingt espèces considérées comme rares et menacés à l'échelle européenne.

Le retour des poissons migrateurs est un enjeu fort sur ce site comme sur l'ensemble du bassin de la Loire dont il fait partie. Sont concernés sur la Gartempe: le Saumon atlantique et la Lamproie marine qui font l'objet d'actions spécifiques comme l'effacement du barrage de Maison Rouge en 1998. L'expérience est probante puisque la Gartempe est à nouveau fréquentée jusqu'à hauteur de Bussière-Poitevine par la Lamproie marine. La reproduction naturelle du Saumon sur le bassin versant de la Gartempe est quant à elle avérée depuis 2002. Un tel événement ne s'était pas produit depuis les années 1920.



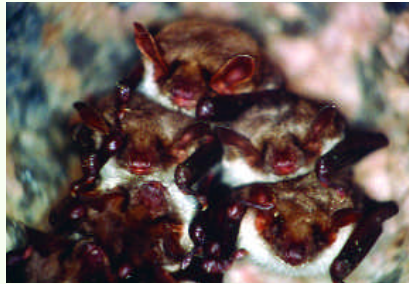
Saumon atlantique



Moule perlière

Espèces compagnes des Salmonidés et peuplant aujourd'hui trop rarement nos rivières, la Moule perlière, l'Ecrevisse à pieds blancs ou encore la Lamproie de Planer sont présentes de manière isolée sur le site. Au même titre que les herbiers aquatiques à renoncules et callitriches présents sur la tête de bassin, ces espèces sont considérées comme des indicateurs biologiques de bonne qualité des eaux.

Les chauves-souris, Grands murins et Petits rhinolophes essentiellement, fréquentent le site en période hivernale et estivale; elles exploitent la structure bocagère du paysage, les prairies extensives et les peuplements feuillus âgés pour chasser. L'église de Saint-Sornin-Leulac compte jusqu'à 400 Grands murins en période de reproduction, ce qui fait de ce gîte l'un des plus importants connus à ce jour en Limousin.



Grands murins

Les prairies humides, paratourbeuses ou à hautes herbes, bien représentées sur la Glayeule, profitent à de nombreux insectes comme le Damier de la Succise ou le Cuivré des marais (papillons) et permettent, lorsqu'elles sont gérées de manière extensive, le développement d'*Hamatocaulis vernicosus*, mousse considérée comme disparue de tout le grand ouest et seulement présente dans certains secteurs de moyenne montagne.

L'une gracile, l'autre trapue, l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin sont deux libellules qui affectionnent les milieux aquatiques et la végétation rivulaire qui leur est liée.

Bois morts et gros arbres creux sont les terrains de prédilection du rare Pique-prune et du Lucane cerf volant, un des plus grands coléoptères d'Europe encore abondant en Limousin: leurs larves sont saproxylophages¹. N'oublions pas la furtive Loutre d'Europe et le petit crapaud Sonneur à ventre jaune pour lesquels la partie occidentale du Massif Central constitue l'un des principaux bastions en Europe.



Pique-prune

Il reste à évoquer les landes sèches à bruyères cendrée et ajoncs nain, localisées dans les secteurs de gorges de la Gartempe et de la Couze et qui offrent des panoramas remarquables sur la vallée. Les milieux forestiers sont très présents sur la vallée; certains sont retenus au titre du réseau Natura 2000, comme les forêts de ravin et les hêtraies à houx.

> Analyse des activités humaines...

Les activités d'extraction d'uranium par la COGEMA furent très présentes sur le bassin versant de la Gartempe, depuis la création de la division minière de la Crouzille en 1949 jusqu'en 1993. Des réseaux de surveillance radiologique de l'air et de l'eau fonctionnent depuis en permanence.

D'autres activités d'extraction sont pratiquées en bord de Gartempe et de Brame; il s'agit de carrières de granulat, granite, schiste et gneiss.



Carrière du Pont de Lanneau

Les pratiques actuelles d'élevage sont globalement favorables aux espèces d'intérêt communautaire, chauves-souris en particulier qui trouvent grâce à elles des territoires de chasse de qualité: les prairies insérées dans un maillage bocager dense, sont particulièrement favorables au développement des insectes proies.

Les milieux les moins productifs sont délaissés par l'agriculture; ils sont peu à peu gagnés par la forêt; disparaissent avec ces landes et ces milieux tourbeux les espèces très originales qui leur sont inféodées.

Treize microcentrales hydroélectriques fonctionnent encore sur le cours de la Gartempe. Au total c'est une centaine de seuils qui ont été dénombrés sur l'ensemble du site Natura 2000; le rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs est un objectif prioritaire; pour y parvenir quelques ouvrages restent à équiper.

Pêche, randonnée pédestre ou au fil de l'eau, en canoë-kayak, offrent la possibilité de découvrir la diversité de cette vallée.

¹ saproxylophages: Qui se nourrissent de bois morts.

Canoe-kayak sur la Gartempe au pont de Bessines



PROPOSITIONS de gestion...

Les grandes orientations de gestion visent à préserver et à renforcer la qualité des milieux naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

Carex brizoides

> Réglementation et urbanisme

RESPECT DE LA LOI SUR L'EAU.....	Les éléments relatifs à la Loi sur l'eau (périodes de vidanges d'étangs, création de plans d'eau...) sont à respecter pour préserver la qualité de l'eau et du substrat.
RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AUX POISSONS MIGRATEURS.....	Les ouvrages situés sur la Gartempe doivent comporter des dispositifs de franchissement pour les poissons migrateurs. Depuis 1919 aucune nouvelle autorisation n'est accordée pour des entreprises hydroélectriques. La pêche du Saumon et de la Truite de mer demeure interdite. L'APPB (d'Etrangleloup à Bussière-Poitevine) porte sur la préservation de l'ensemble du biotope de la rivière Gartempe.
RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS.....	Cette réglementation de niveau communal doit protéger de toute tentative de boisement les milieux ouverts d'intérêt communautaire et maintenir les peuplements feuillus en place.
URBANISATION.....	Définir des zonages d'urbanisme (zones naturelles) adaptés aux milieux visés par Natura 2000 afin de les préserver de l'urbanisation. Préférer pour les éclairages publics des ampoules au sodium plutôt qu'à vapeur de mercure.
SCHÉMA DES CARRIÈRES ET AUTORISATION D'EXPLOITATION.....	L'exploitation des carrières doit veiller à favoriser le maintien d'habitats d'espèces lors de l'extraction mais également lors de la phase de réhabilitation finale.

> Stratégie contractuelle

MAITRISE FONCIERE OU D'USAGE.....	Limiter la dynamique d'enfrichement des milieux d'intérêt communautaire et favoriser le retour d'activités humaines favorables à la biodiversité par la signature de conventions de gestion ou de baux, éventuellement par l'achat de parcelles.
SOUTIEN AUX ACTIVITES AGRICOLES.....	Les pratiques agricoles extensives sont indispensables au maintien des milieux ouverts tels que les landes, les prairies paratourbeuses. Plusieurs mesures agri-environnementales sont proposées aux agriculteurs dans le cadre des Contrats d'Agriculture Durable. Les aides sont majorées de 20% en site Natura 2000.
TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS.....	Des mesures de gestion spécifiques telles que l'étrépage, le bûcheronnage, le girobroyage, la fauche avec exportation, permettent de restaurer les habitats fortement dégradés. Ces opérations peuvent faire l'objet de contrats Natura 2000.
RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE.....	- Améliorer la qualité de l'eau et du substrat. Les cours d'eau constituent le milieu de vie de beaucoup d'espèces d'intérêt communautaire. Le bon fonctionnement écologique de cet hydrosystème est dépendant des activités pratiquées aux abords des cours d'eau mais également sur le bassin versant. Il s'agit donc d'encourager les initiatives visant à réduire les sources de pollution: maintenir les zones humides, favoriser les pratiques agricoles extensives, stabiliser les berges, limiter l'impact des plans d'eau... - Assurer la libre circulation des poissons migrateurs. - Lutter contre les espèces invasives par un suivi régulier et des interventions rapides.
GESTION DES MILIEUX FORESTIERS.....	D'une manière générale, il convient de préserver les peuplements feuillus âgés et les arbres morts, favorables aux populations d'insectes saproxylophages et aux chiroptères. Conserver les boisements de hêtraie à houx et les forêts de ravin.
MISE EN PLACE DE MESURES FAVORABLES AUX CHIROPTERES.....	La sécurisation et l'aménagement des gîtes fréquentés par les chauves-souris permettent à la fois d'assurer la tranquillité des animaux et dans certains cas, leur bonne cohabitation avec les propriétaires des lieux. Certains vermifuges pour le bétail seraient susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la biodiversité en raison de leur rémanence. L'utilisation des traitements moins rémanents est donc à promouvoir.

> Animation du site

COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....	Il s'agit d'informer les propriétaires et les exploitants des actions de gestion à mettre en œuvre sur le site pour favoriser le respect de ce patrimoine naturel. Divers médias sont envisagés, réunions d'information, lettres de liaison, sentiers de découverte, journées de formation pour des publics particuliers...
SUIVIS SCIENTIFIQUES SPECIFIQUES.....	Ils sont développés sur le site en vue d'affiner la gestion des milieux, d'améliorer les connaissances scientifiques sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire et d'essayer d'évaluer l'impact des mesures mises en place. Il s'agit de comptages réguliers, d'inventaires biologiques, de suivis de la qualité de l'eau...